

Sujet du stage :	Constitution d'un réseau de collecteurs de mémoire dans le parc naturel marin EPMO
Référence du poste :	2022-323
Affectation :	Département milieu marin – Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du chef de service « Ingénierie » Sous l'autorité fonctionnelle du chargé de mission « Patrimoine culturel / usages de loisir »
Lieu du stage :	Ecault – Saint Etienne au Mont
Conditions d'emploi :	Stage de 6 mois
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leur candidature par courriel à nicolas.jannic@ofb.gouv.fr en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant un CV ainsi qu'une lettre de motivation.
Date limite de dépôt de candidature :	Le 16 décembre 2022

DESCRIPTION DES MISSIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- Une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales);
- Une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- Des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin a validé son plan de gestion en décembre 2015 et a pour objectifs de connaître et protéger le milieu marin, tout en soutenant le développement durable des activités maritimes qui en dépendent. Le décret de création du Parc naturel marin des estuaires et de la mer d'Opale intègre des « orientations de gestion » dont certaines visent plus particulièrement le patrimoine culturel :

- Mieux connaître, faire connaître et contribuer à préserver les paysages marins et sous-marins, les valeurs et biens culturels liés à la mer et à l'originalité des estuaires, de l'estran, à la mobilité particulière des côtes et des fonds, aux pratiques et savoir-faire traditionnels, aux risques marins, aux conflits historiques et aux activités spécifiques au détroit international.

- Mettre en valeur et développer durablement les activités s'exerçant dans le respect des milieux et vivant raisonnablement des ressources vivantes, minérales ou énergétiques de la mer, les usages de loisir et les usages traditionnels porteurs de l'identité maritime, en œuvrant pour une cohabitation équilibrée de tous, en restant ouvert à l'innovation et aux nouveaux usages.

Qu'il repose sur la mémoire collective des anciens, sur l'implication et le dynamisme du réseau associatif ou bien encore sur les efforts des collectivités et de l'Etat, le patrimoine culturel du Parc présente des risques de déperdition progressive. Ce bien commun que représente l'histoire maritime, les modes de vie traditionnels, le patrimoine immobilier et mobilier, artistique et architectural ainsi que les paysages emblématiques, nécessite que l'on veille à son inventaire, à sa préservation et à sa valorisation.

Le patrimoine immatériel est sans doute celui qui demande le plus d'investigations. D'une part, parce que l'attention qui lui est portée est relativement récente et d'autre part parce que c'est un patrimoine vivant en perpétuelle évolution. Ainsi, il est de la responsabilité du Parc d'intensifier les efforts visant à inventorier puis collecter l'ensemble de cette mémoire collective reconnue aujourd'hui comme étant de valeur patrimoniale. Dans cette optique, il semble judicieux de développer un véritable réseau des collecteurs de mémoire. Reposant sur le Parc naturel marin, ce réseau pourrait bénéficier d'un rayonnement culturel efficace, d'une bonne cohérence et de synergie. Inversement, ce réseau servira l'objectif de reconnaissance et d'appropriation du Parc par tous les publics.

Description du stage :

Mission :

Le stage consiste dans un premier temps à réaliser un inventaire systématique :

- de tous les thèmes susceptibles d'être porteurs de patrimoine culturel local ;
 - de toutes les personnes, communautés ou associations qui, d'une manière ou d'une autre, pratiquent la collecte de témoignages oraux.
 - des témoins potentiels auprès desquels un travail d'enquête et de collecte de mémoire devrait être réalisé.
- Cet inventaire permettra de constituer les bases d'un réseau des collecteurs de mémoire. Le/la stagiaire assurera l'organisation et la co-animation d'une première réunion de ce réseau avec les membres identifiés.

Dans un deuxième temps, le/la stagiaire élaborera une stratégie d'actions :

- Priorisation des thèmes et des témoins devant faire l'objet d'une collecte de mémoire et/ou d'une valorisation ;
- Recueil des besoins exprimés par les membres du réseau ;
- Identification des pistes d'action pour y répondre (formations, aide pour l'acquisition de matériel, accompagnement technique ou méthodologique...).

Activités principales :

- Réalisation d'un état de l'art méthodologique et juridique de la collecte de mémoire (France et ailleurs) ;
- Réalisation d'une liste exhaustive des acteurs locaux qui interviennent en matière de patrimoine culturel immatériel ;
- Recherches documentaires locales afin d'établir l'ensemble des ressources existantes en matière de patrimoine culturel immatériel local ;
- Prise de contact, échanges avec tout ou partie de ces acteurs afin de préciser les membres potentiels d'un réseau des collecteurs de mémoire ;
- Réalisation d'une liste des personnes susceptibles d'être porteurs de témoignages oraux ;
- Participation au réseau thématique sciences humaines et sociales de l'OFB ;
- Préparation, animation et rédaction de compte-rendu de réunions de réunions.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

Le (la) stagiaire sera sous la responsabilité technique de la chargée de mission « patrimoine culturel ». Il (elle) sera en relation avec les autres chargés de mission du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale et de l'OFB (notamment les membres du réseau thématique sciences humaines et sociales)

Relations externes :

Divers acteurs sur le territoire

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissances en matière de patrimoine culturel maritime et littoral

Savoir-faire opérationnel :

- Capacités rédactionnelles
- Capacités de synthèse
- Fort attrait pour les sciences humaines et sociales

Savoir-être professionnel :

- Sens de l'organisation
- Autonomie et capacité de travail en équipe
- Qualités relationnelles, écoute
- Dynamisme, réactivité, capacité d'adaptation
- Forte appétence pour les sciences humaines

Diplômes – Formation – Expérience :

Titulaire d'un diplôme (Bac + 3 à 5 années) en sciences humaines et sociales (anthropologie, ethnologie, sociologie, histoire et géographie) ou bien en gestion du patrimoine culturel.

Autres (si pertinent) :

- Permis de conduire
- Anglais courant écrit ou parlé
- Informatique et/ou bureautique

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

/